SYNDICAT CGT NICE MÉTROPOLE CÔTE D'AZUR

33, Avenue Jean Médecin 06000 Nice - Tel : 04.97.13.24.11
L'Arénas - Immeuble le Phare -405, promenade des Anglais 06202 - Nice Cedex 3 Tel : 04.89.98.14.51 ou 52

Mail : syndicat.cgt@ville-nice.fr Site internet : cgtnmca.fr Page facebook :@cgtnmca

Nice, le 24 novembre 2026

Objet : ***Signalement de la dégradation des locaux et des infiltrations d'eau persistantes – Mairie annexe de l'Ariane***

Monsieur le Président de la Formation Spécialisée en Santé, Sécurité et Conditions de Travail de la Ville de Nice,

Notre organisation syndicale souhaite attirer votre attention sur l'état particulièrement préoccupant des locaux de la mairie annexe de l'Ariane où d'importantes infiltrations d'eau persistent depuis plusieurs années, sans qu'une solution durable semble avoir été apportée.

Malgré l'ancienneté de cette situation, les agents continuent d'exercer leurs missions dans des locaux fortement dégradés, avec des conséquences directes sur leurs conditions de travail, leur sécurité et leur santé.

Comme en témoignent les photographies jointes, plusieurs plafonds présentent d'importantes traces d'humidité, des auréoles, des dégradations des revêtements ainsi que des dalles manquantes ou détériorées. Des traces pouvant correspondre à des moisissures sont également visibles à différents endroits, notamment dans les sanitaires et les espaces de circulation.

Plus préoccupant encore, des récipients sont disposés au sol afin de recueillir les écoulements provenant des infiltrations. Cette situation illustre le caractère persistant du problème et l'absence de traitement efficace de son origine.

Au-delà de la dégradation des bâtiments, ces infiltrations soulèvent de véritables interrogations concernant les risques auxquels sont exposés quotidiennement les agents, notamment les risques de glissade, de chute de matériaux provenant des faux plafonds, ainsi que les risques électriques liés à la proximité des installations d'éclairage. La présence prolongée d'humidité et de possibles moisissures constitue également un sujet de préoccupation en matière de qualité de l'air intérieur et de santé au travail.

Il nous paraît difficilement acceptable qu'une situation connue depuis plusieurs années puisse perdurer dans un bâtiment municipal accueillant quotidiennement des agents et du public.

Les agents ne peuvent continuer à travailler dans de telles conditions, avec des installations qui se dégradent progressivement et des solutions provisoires qui ne répondent manifestement pas à l'origine des problèmes.

Dans ce contexte, notre organisation syndicale sollicite une intervention rapide des services compétents afin qu'un diagnostic complet soit réalisé pour identifier l'origine des infiltrations, évaluer l'état des faux plafonds et vérifier les éventuels risques électriques et sanitaires.

Nous demandons également que des mesures immédiates de sécurisation soient prises dans les zones concernées et qu'un calendrier précis des travaux nécessaires à la remise en état des locaux nous soit communiqué.

Enfin, nous souhaitons connaître les interventions déjà réalisées au cours des dernières années ainsi que les raisons pour lesquelles ces infiltrations continuent de se produire malgré leur ancienneté.

Il est indispensable que des solutions pérennes soient enfin apportées à cette situation, afin de garantir aux agents des conditions de travail dignes, sécurisées et conformes aux obligations de prévention de l'employeur public.

Dans l'attente de votre retour, veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

PO/ Le Syndicat CGT NMCA
Andrew RENAULT

Co-Secrétaire général









